

Financement de projets de territoires. Comment aller notablement plus loin ? SMTD 2025

Animation : Guillaume Serre

avec

1. Ludovic Mercier - Banque des territoires/ Caisse des dépôts et Consignations
2. François Aubert - IAE Clermont Auvergne School of Management
3. Benoît Baisle-Dailliez - Cabinet Orion
4. Bernard Soulage - GART
5. Amine Loutia - Clermont School of Business

Financement des projets de mobilité durable

Bernard Soulage du GART a présenté les différents aspects du financement des projets de mobilité durable. Il a souligné l'importance de prendre en compte à la fois l'investissement et le fonctionnement dans ces projets. Il a également mis en avant le rôle crucial des départements et des communautés de communes dans le financement et la mise en œuvre de ces projets, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Bernard Soulage a aussi évoqué l'intérêt qu'il pourrait y avoir à étudier une certaine décentralisation du versement mobilité avec mise en place de contrats de mobilité locaux avec les entreprises.

Financements pour les collectivités

François Aubert a détaillé les différents dispositifs de financement disponibles pour les collectivités territoriales. Il a notamment mentionné le fonds vert, doté d'un peu plus d'un milliard d'euros, qui vise à financer des projets de mobilité durable. Il a également évoqué la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) comme sources de financement pour les projets de mobilité. Face à la diminution probable des soutiens de l'État, François Aubert a proposé le mécénat et la création de fondations territoriales comme pistes alternatives de financement.

Rôle de la Banque des Territoires

Ludovic Mercier a présenté le rôle de la Banque des Territoires dans le financement des projets de mobilité durable. Il a expliqué que la Banque des Territoires utilise l'épargne du Livret A pour financer des projets de transformation écologique, dont des projets de mobilité, avec des prêts pouvant aller jusqu'à 60 ans. Il a souligné que la Banque des Territoires applique les mêmes taux à tous les emprunteurs, quelle que soit la taille du projet. Ludovic Mercier a également mentionné que la Banque des Territoires peut investir dans des projets portés par des structures privées, à condition qu'ils aient un modèle économique viable.

Financement des projets innovants

Benoît Baisle-Dailliez a partagé son expérience en tant que porteur de projet innovant. Il a présenté un schéma montrant les différentes phases de développement d'un projet, de l'idée initiale à la croissance, en soulignant l'importance d'avoir une vision claire de l'ensemble du parcours dès le départ. Il a insisté sur la nécessité de créer l'envie chez les financeurs potentiels en montrant une vision à long terme du projet. Benoît a également évoqué la technique du "backcasting", qui consiste à se projeter dans le futur et à décrire le chemin pour y arriver, comme moyen de convaincre les financeurs.

Projet de recherche sur l'évaluation des projets de mobilité

Amine Loutia a présenté une proposition de projet de recherche visant à développer un outil d'aide à l'évaluation des projets de mobilité durable. Il a identifié quatre dimensions principales à prendre en compte : la régulation, la performance financière, la faisabilité technique et l'impact écologique et social. L'objectif de ce projet serait d'établir des standards d'évaluation en analysant les facteurs de succès des projets réussis. Amine a proposé de mener cette recherche en collaboration avec différents acteurs du secteur, y compris des financeurs et des porteurs de projets.

Perspectives

Problème : difficulté à financer le fonctionnement des projets de mobilité

Il est plus facile de trouver des financements pour l'investissement initial que pour le fonctionnement à long terme des projets de mobilité.

Solutions proposées :

- Mettre en place des contrats de mobilité locaux avec les entreprises pour assurer un financement pérenne
- Décentraliser davantage le versement mobilité pour permettre une meilleure adaptation aux besoins locaux
- Explorer la piste du mécénat et des fondations territoriales pour diversifier les sources de financement

Problème : manque de standards pour l'évaluation des projets de mobilité durable

Il n'existe pas de critères standardisés pour évaluer la viabilité et l'impact des projets de mobilité durable, ce qui complique la prise de décision des financeurs.

Solutions proposées :

- Lancer un projet de recherche pour identifier les facteurs de succès des projets réussis
- Développer un outil d'aide à l'évaluation des projets basé sur quatre dimensions : régulation, performance financière, faisabilité technique et impact écologique et social
- Collaborer avec différents acteurs du secteur pour affiner et valider les critères d'évaluation

Problème : difficulté à convaincre les financeurs pour les projets innovants

Les porteurs de projets innovants peinent souvent à obtenir des financements, notamment lors des premières phases de développement.

Solutions proposées :

- Adopter une approche de "backcasting" pour présenter une vision claire du projet à long terme
- Montrer aux financeurs potentiels une progression par étapes du projet, de l'idée initiale à la croissance
- Créer l'envie chez les financeurs en démontrant la viabilité économique à long terme du projet

Problème : adaptation des projets de mobilité aux spécificités des territoires ruraux et périurbains

Les solutions de mobilité classiques ne sont pas toujours adaptées aux besoins spécifiques des zones rurales et périurbaines.

Solutions proposées :

- Impliquer davantage les départements et les communautés de communes dans la conception et le financement des projets de mobilité
- Encourager les projets de mobilité à plus petite échelle, comme les plans vélos ou les voies vertes
- Utiliser l'ingénierie de la Banque des Territoires pour aider les collectivités à réfléchir à des solutions de mobilité adaptées

Problème : incertitude réglementaire

L'évolution constante de la réglementation crée de l'incertitude pour les porteurs de projets et les financeurs.

Solutions proposées :

- Inclure la dimension réglementaire dans l'outil d'évaluation des projets pour mieux anticiper les évolutions
- Encourager une meilleure coordination entre les cadres réglementaires français et européens
- Former les porteurs de projets aux aspects réglementaires de la mobilité durable